

FUSION DES COMCOM

Numéro 3 // AOUT 2016

ETAPE N°2 FRANCHIE !

Après l'état des lieux, l'étape n°2 a été franchie dans le projet de fusion : le Comité des maires élargi, réuni le 26 juillet dernier, a défini les lignes de partage des compétences entre la future CC et les communes. Le compte-rendu de ce Comité des maires élargi est joint à ce Bulletin.

Dès septembre, la troisième étape sera entamée : appliquer les décisions prises et ainsi rendre opérationnelle la future CC !

COMMENT JE M'INFORME ?

Chaque mois, les élus responsables du projet tiendront informés les 2 conseils communautaires, et les conseils municipaux. A cette occasion, ce petit bulletin sera édité, pour présenter à chacun les avancées du travail. N'hésitez pas à le demander et le diffuser !

Qui sont les personnes responsables du projet ?

Le Comité de Pilotage est l'instance politique responsable du projet

Il est composé de 6 élus de HVM et de 6 élus de TM, ainsi que du conseiller départemental. Il se réunit tous les 4^{ème} mardis du mois. Il est composé de :

- Pierre Huart, Laurent Poupard, Jacques Arnoux, Jérémy Tracq, Rémi Zanatta, Pierre Vincendet ;
- Christian Simon, Jean-Claude Raffin, Laurence Billard, Jean-Marc Buttard, Alain Marnezy, François Chemin.

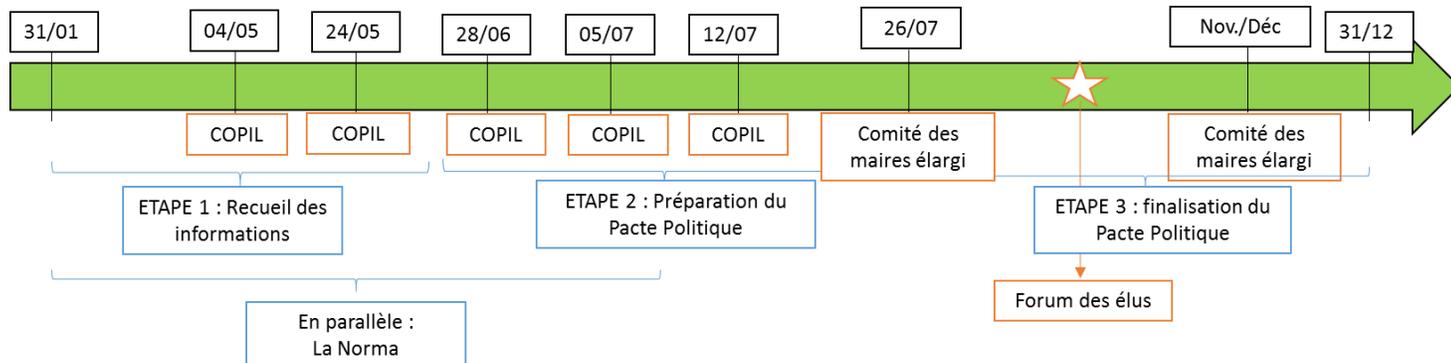
Il est accompagné dans son travail par le « Comité Projet », composé des 2 directeurs des Comcom : Florian Jacob et Philippe Reymond, épaulés par Anne Guichané.

Ces personnes sont les référentes du projet. Vous pouvez vous rapprocher d'elles à tout moment pour vous informer.

Le Comité des Maires élargi est l'instance de décision du projet

Il est constitué de tous les maires de HVM et de TM, et des conseillers communautaires. Il se réunira 2 ou 3 fois cette année. C'est lui qui prendra toutes les grandes décisions pour constituer le Pacte Politique.

Quelles sont les grandes étapes du projet ?





ET PLUS PRECISEMENT ?

Des référents :

Un technicien référent a été missionné pour suivre le travail et aider les élus dans leurs réflexions sur chaque compétence. Il est épaulé par un membre du Comité Projet. Il est disponible pour répondre à vos questions.

- Aménagement de l'espace : Sylvain Margueron
- Développement économique : Sylvain Margueron
- GEMAPI, Eau, Assainissement, Déchets : Sylvain Margueron
- Tourisme : Solène Raffort
- Logement et cadre de vie : Danielle Flandin
- Maison de Service au Public, SDIS : Danielle Flandin
- Voirie et Mobilité : Hélène Suiffet
- Equipements sportifs, culturels et périscolaires : Cassandre Thomasset
- Actions sociales : Florian Jacob

Pour plus d'informations...

Anne GUICHANE

04 79 05 28 58

a.guichane@canton-de-modane.com

Une Foire aux Questions :

Elle est diffusée régulièrement à tous les Conseillers Communautaires des deux Communautés de communes. Elle regroupe toutes les questions (et les réponses !) juridiques qui se posent au fur et à mesure du travail. N'hésitez pas à la demander !

ET AUJOURD'HUI, ON EN EST OU ?

L'étape 2 « préparation du Pacte politique » est terminée. Le Comité des Maires élargi a pris connaissance des propositions du Comité de Pilotage. Certains scénarios semblent dégager un consensus, et les équipes des deux CC vont pouvoir passer à la phase opérationnelle, d'autres demandent encore des éclaircissements. Ce sera l'objet du mois de septembre. Une première version du Pacte Politique sera présentée début septembre aux deux conseils communautaires.

Attention ! Les propositions ne préfigurent pas les choix politiques qui seront faits. Seul le futur Conseil Communautaire aura cette possibilité. Il s'agit de dégager des compromis, pour être le plus opérationnel au 1^{er} janvier 2017.

Pour les finances, les réflexions continuent, accompagnées par le Cabinet Stratatorial Finances. Une prochaine réunion est prévue le 29 août.

Pour les ressources humaines, le travail est entamé. Conduit par les directeurs et les responsables de service des deux CC, il s'agit de définir le prochain organigramme permettant de trouver une place à chaque salarié, de mettre en cohérence les contrats de travail, les régimes indemnitaires, etc... Ces travaux dureront jusqu'à la fin de l'année 2016 au moins.

Pour la gouvernance, le travail débutera le 23 août, lors d'un Comité de Pilotage majoritairement dédié à cette thématique.

Pour le toilettage des statuts, une proposition, travaillée avec les services de la Préfecture et le Cabinet Conseil recruté a été validée lors des conseils communautaires de début août. La délibération portant projet de modification des statuts a été envoyée à toutes les communes, qui ont maintenant 3 mois pour se prononcer.

Pour toutes les compétences, le compte-rendu du Comité des maires élargi, joint à ce Bulletin, présente les propositions de scénarios, et les questions encore en suspens qui devront être réglées avant la fin de l'année.

LES PROCHAINES DATES A RETENIR

23 août 2016 : Comité de Pilotage (spécial gouvernance)

29 août 2016 : Réunion spécifique finances / fiscalité

6 septembre 2016 : Réunion spécifique du Groupe de travail « Tourisme »